

## DOCUMENT 1

### **Ordre du jour de la réunion du 25 octobre 2002**

- 1. Adoption de l'ordre du jour**
- 2. Bienvenue aux nouveaux professeurs et professeures –Guy Gaudreau en remplacement de Gratien Allaire**
- 3. Comité de sélection (vice-rectorat - affaires francophones) – Guy Gaudreau**
- 4. Les postes bilingues - Guy Gaudreau**
- 5. L'avenir de l'IFO: - Yvon Gauthier**
- 6a Le Consortium national en formation de la santé -Gilles Renaud**
- 6.b La place des francophones dans l'École de médecine : une proposition du Regroupement -**
- 7. Le souper de la francophonie - France Jodoin**
- 8. Levée de l'assemblée**

## DOCUMENT 2

### LES POSTES BILINGUES

Cette proposition sera débattue lors de la prochaine réunion du Regroupement.

**Considérant la pratique récente d'offrir aux collègues francophones des contrats de travail qui stipulent l'enseignement en français et en anglais ;**

**Considérant que les postes bilingues, bien qu'ils peuvent couvrir les fonctions relatives à une même spécialisation dans les programmes en anglais et en français, ne sont pas en mesure de répondre aux attentes d'un programme linguistique en lui-même, et que ce problème est d'autant plus aigu que les programmes sont distincts selon la langue d'enseignement ;**

**Considérant que les professeurs bilingues ont souvent tendance à s'impliquer davantage dans un programme linguistique plutôt que dans celui d'une autre langue et que cette inclination se manifeste normalement au détriment des programmes francophones, comme c'est le cas pour les professeurs bilingues qui préfèrent enseigner dans les classes nombreuses en anglais plutôt que d'assumer les problèmes de recrutement de certains programmes en français ;**

**Considérant que les professeurs bilingues témoignent souvent d'une orientation linguistique pour ce qui est de leur recherche et que, ce faisant, ils inspirent les étudiants d'un groupe linguistique ou qu'ils les attirent les étudiants dans une orientation linguistique particulière, normalement au détriment du français ;**

**Considérant les faibles effectifs professoraux pour garantir l'offre des programmes en français;**

**Considérant la responsabilité qui incombe à la Laurentienne de maintenir et de développer les programmes en français ainsi que leur qualité;**

**Il est proposé que:**

- 1) le vice-rectorat aux affaires francophones veuille à affecter les ressources financières relatives aux postes d'enseignement et aux surcharges de manière à garantir le maintien et le développement des programmes en français;**
- 2) dorénavant le Conseil d'enseignement et d'apprentissage autorise annuellement toutes les affectations de cours des professeurs pour qui est prévu un enseignement en anglais et en français;**
- 3) tous les postes des collègues francophones prenant leur retraite soient obligatoirement comblés et maintenus en poste unilingue français;**
- 4) l'on enlève la clause «d'enseignement dans les deux langues» des contrats présentement en vigueur.**

DOCUMENT 3

**Considérant la nécessité absolue de maintenir, voire de faire une promotion active des programmes et services bilingues à la Laurentienne ;**

**Considérant que l'École de médecine doit sa raison d'être du fait qu'elle formera des médecins qui desserviront une population nord-ontarienne composée d'un tiers de Franco-Ontariens ;**

**Il est proposé qu' une position claire soit établie et portée à la connaissance de la communauté francophone quant à l'insertion du versant francophone dans la gestion, le personnel enseignant et la clientèle étudiante de la nouvelle École de médecine et ce, avant que l'on procède à l'embauche de tout personnel affecté à cette École.**

EN FAVEUR: 36 et 2 ABSTENTIONS